

Dossier déposé le : Reçu par :

ETAT CIVIL DE L'ETUDIANT

Nom : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Situation familiale (Célibataire / Marié / Union libre...) :
Nationalité :
Adresse (à Nogent chez les parents) :
Si les parents sont divorcés, merci de préciser les adresses respectives :
Père :
Mère :
Adresse du lieu d'études :
L'étudiant est-il boursier : OUI NON si oui montant de la bourse :
Téléphone de l'étudiant : Fixe : Portable :
Téléphone des parents : Fixe : Portable :
Adresse Mail de l'étudiant :
Adresse Mail des parents :

CURSUS SCOLAIRE ANNÉE 2020/2021

Etudes actuellement poursuivies :
Baccalauréat : Année d'obtention : série :
Redoublant : OUI NON
Changement d'orientation scolaire : OUI NON
Orientation – Projet(s) professionnel(s) :

ANNÉE SCOLAIRE PRECEDENTE 2019/2020

Niveau d'études :
Diplômes déjà obtenus :

COMPOSITION DE LA FAMILLE

RESPONSABLES	Nom Prénom	Date et lieu de naissance	Profession	Nom et adresse de l'employeur
Père/Beau- père/Tuteur
Mère/Belle- mère/Tutrice

AUTRES ENFANTS ET/OU PERSONNES A CHARGE

Nom Prénom	Date de naissance	Situation scolaire ou professionnelle	Bourses ou aides obtenues ou en instance

Pièces à fournir obligatoirement :

1. Pièces justificatives de la famille

- Quittance de loyer de moins de 3 mois pour les étudiants habitant hors du domicile familial et relevé des prestations de la CAF/MSA (APL ou allocation logement).
- Photocopie des justificatifs qui attestent de votre domicile familial principal à Nogent-sur-Seine depuis au moins 3 ans au 01/10/2020, (taxe d'habitation ou contribution à l'audiovisuel public, taxe foncière).
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition 2020 sur les revenus de 2019 des parents.
- Justificatifs de ressources des 3 derniers mois (fiches de paie, attestation(s) Pôle Emploi ou sécurité sociale pour arrêt maladie, pension alimentaire).
- Notification récente (moins d'un mois) des prestations de la CAF ou MSA pour les parents.

2. Pièces justificatives du bénéficiaire

- Photocopie du livret de famille.
- Photocopie de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour.
- Justificatif de scolarité attestant de l'inscription pour l'année scolaire 2020/2021.
- Attestation de bourse nationale ou départementale (même en cas de rejet).
- Relevé d'identité bancaire ou postal de l'étudiant.

Conditions :

- ✓ Avoir son domicile familial principal à Nogent-sur-Seine depuis au moins trois (3) ans au 1^{er} octobre de l'année concernée. Sont exclues les résidences secondaires.
- ✓ Etre âgé de moins de 26 ans au 1^{er} octobre de l'année concernée.
- ✓ Poursuivre des études supérieures ou être en formation professionnelle.
- ✓ Avoir déposé une demande de bourse nationale ou départementale. Aucun dossier ne sera instruit sans notification d'attribution ou de rejet.
- ✓ Etre en mesure de fournir un justificatif de scolarité justifiant de l'inscription pour l'année scolaire, lors du dépôt du dossier, puis en janvier et en mai 2021 (ou attestation d'assiduité).

Situations particulières :

Sont ici concernés les étudiants :

- ✓ Qui suivent des cours par correspondance,
- ✓ Qui redoublent,
- ✓ Qui changent d'orientation scolaire,
- ✓ Qui reprennent des études après l'âge de 26 ans,
- ✓ Qui suivent des études à l'Etranger.

La situation de ces étudiants est examinée au cas par cas, et au vu d'une lettre de motivation du demandeur.

Sont exclus :

- ✓ Les fonctionnaires stagiaires,
- ✓ Les personnes inscrites comme demandeurs d'emploi à Pôle Emploi et bénéficiant déjà d'aides financières à l'insertion et/ou à la formation professionnelle,

Modalités de versement en cas d'octroi

En cas d'octroi, l'aide est versée mensuellement sur le compte bancaire de l'étudiant durant les dix (10) mois de l'année scolaire, c'est-à-dire de septembre à juin, sous réserve de fournir comme énoncé ci-avant les certificats de scolarité (ou d'assiduité) demandés.

Il est à noter que l'allocation plancher est fixée à 200€ pour 10 mois (20€/mois). En deçà de ce montant après calcul, l'étudiant ne pourra pas prétendre à l'aide.

RETRAIT DES DOSSIERS : à partir du 17 août 2020

RECEPTION DES DOSSIERS : clôture impérative le 31 octobre 2020

Tout dossier illisible, incomplet ou déposé hors délai ne pourra être traité.

**Dossier à déposer,
au CCAS (Aile A de la Mairie) - 27 Grande rue Saint Laurent à Nogent-sur-Seine
☎03.25.21.69.73
Ou par courriel,
Service.social@ville-nogent-sur-seine.fr**

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur le présent dossier.

Je m'engage à suivre les cours (et travaux pratiques), ainsi qu'à me présenter aux concours et examens pour lesquels je reçois une aide du CCAS de Nogent-sur-Seine, et à respecter les modalités de l'aide.

Date et signature de l'étudiant

Date et signature du responsable de la famille

Cadre réservé au CCAS

Dossier complet

Dossier incomplet

Pièce (s) justificative(s) non fournie(s)

-
-
-

Utilisation de vos données personnelles

La ville de Nogent-sur-Seine, responsable du traitement des données, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à l'étude et à la gestion de votre dossier de demande de RME-RMAFP ainsi que pour vous contacter. Elles sont destinées exclusivement au personnel du service social. En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Vos droits

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez :

- d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant
- du droit à la portabilité de vos données
- du droit à la limitation d'un traitement vous concernant
- du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement.

Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant à service.social@ville-nogent-sur-seine.fr. Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepté les conditions relatives à la gestion des données personnelles qui figurent dans ce dossier.

Pour aller plus loin

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :

- consulter le site de la CNIL : cnil.fr
- contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité : agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx